

Budget prévisionnel 2017

du dispositif territorialisé de gestion des clauses sociales SGP

CHARGES	<i>Montant (2)</i>	PRODUITS	<i>Montant (2)</i>
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	0
60 - Achat	4 007,00		
Prestations de services : formation logiciel ABC	1 800,00		
Achats matières et fournitures/ Abonnement logiciel ABC CLAUSES	1 407,00	74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures	800,00	S.G.P.	60 000,00
61 - Services extérieurs	400,00	-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance			
Documentation	400,00	-	
62 - Autres services extérieurs	6 600,00		
Prestations de formation et d'information	4 600,00	-	
Publicité, publication	1 000,00		
Déplacements, missions	1 000,00	-	
64- Charges de personnel	47 275,00		
Rémunération des personnels,	37 820		
Charges sociales,	9 455		
Charges fixes de fonctionnement	3 500,00		
Total des charges	61 782,00	Total des produits	60 000 ,00
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature des communes	45 682,00
Mise à disposition gratuite de personnel	27 500,00		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	16 400,00		
		Dons en nature	
TOTAL	105 682,00	TOTAL	105 682,00

Budget Prévisionnel :

Les observations ci-dessous permettent d'expliquer le budget prévisionnel présenté

NATURE ET OBJET DES DEPENSES LES PLUS SIGNIFICATIVES

.....
Frais de formation et d'information : Il s'agit de la mise en place de modules de sensibilisation aux savoir-être pour les personnes recrutés – d'actions de sensibilisation aux métiers du BTP

Les charges de personnel se décomposent de la façon suivante :

- Un poste de facilitateur à $\frac{3}{4}$ temps en 2017 base salariale : 2025,00 € brut
- 520 heures de temps de travail évaluées pour le binôme des référents territoriaux
- taux des charges sociales : 25%

QUELLES SONT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE AFFECTEES A LA REALISATION DE L'ACTION SUBVENTIONNEE. ?

.
Il s'agit d'une évaluation des temps travaillés des services municipaux participant à la réalisation de ce projet : services jeunesse et service municipal pour l'emploi. Sans connaissance du volume des heures d'insertion à réaliser en 2017, l'estimation es estimée à 32 h/semaine pour les services des 3 villes qui seront mobilisés sur la recherche de candidats, sur des actions de sensibilisation en amont et sur le suivi en cours d'emploi. Le budget réalisé permettra une estimation plus précise de cette contribution des communes au dispositif avec la mise en place d'un système de reporting des heures réservées à cette action qui devra être créé. Le montant de 16 400,00 € correspond aux dépenses des communes pour les actions d'information et de communication notamment.

AUTRES OBSERVATIONS SUR LE BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

S'agissant d'une expérience nouvelle et par absence de connaissance à ce jour du volume d'heures à suivre au cours de l'année 2017 , le budget prévisionnel a été délicat à évaluer. Ceci explique le choix de partir sur la base d'un $\frac{3}{4}$ temps de facilitateur en 2017. Si le nombre d'heures est peu important au démarrage des premières embauches vers la fin du 1^{er} trimestre 2017, le temps nécessaire à la constitution des partenariats à mettre en place au niveau du territoire sera par contre conséquent et gage de la réussite du dispositif pour l'avenir.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170207-D17-03e-DE
Date de télétransmission : 07/02/2017
Date de réception préfecture : 07/02/2017